

M O N D E

RWANDA: UN TEMOIGNAGE ACCABLANT POUR L'ONU

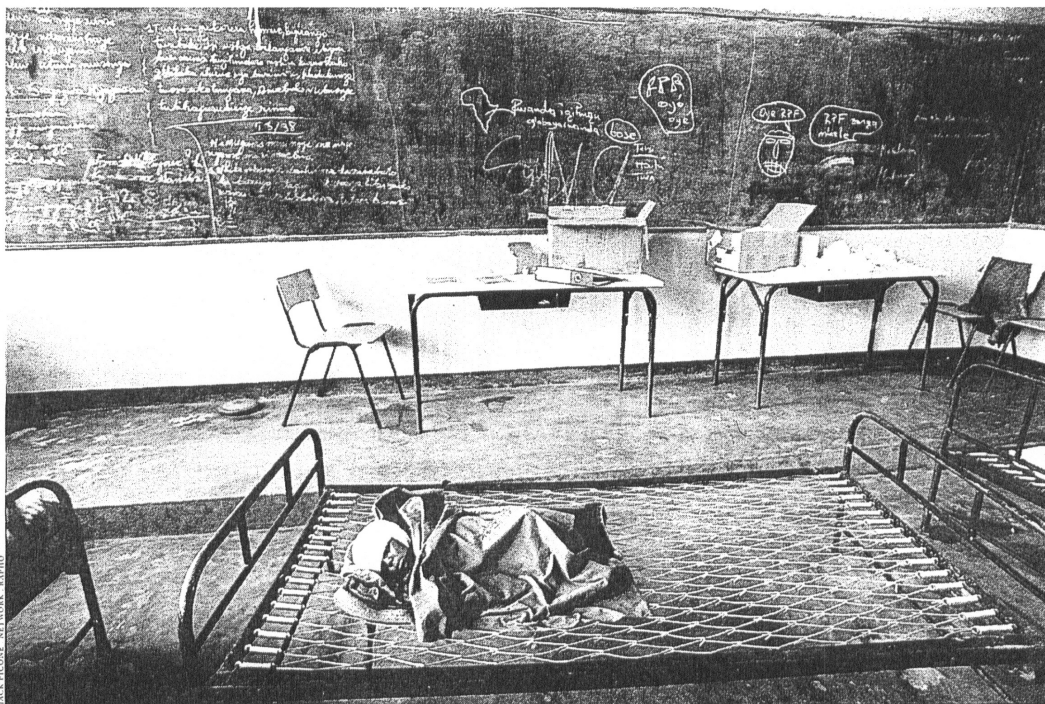
Selon le général Dallaire, le génocide aurait pu être évité.

Arusha envoyée spéciale

Le major général Romeo Dallaire hésite, visiblement embarrassé. Jusqu'ici, l'ancien commandant des forces de la Minuar a longuement répondu à toutes les questions de l'avocat de Jean-Paul Akayesu, l'ex-bourgmestre de Taba accusé de génocide par le Tribunal international pour le Rwanda (TPR). Il a détaillé dans un français chantant ses relations avec les autorités rwandaises d'alors et avec les rebelles du Front patriotique rwandais, séparées par une zone démilitarisée dans le nord du pays.

«Que savez-vous de Jean-Pierre?», vient de demander M^e Nicolas Tiangaye. Le 11 janvier 1994, alerté par un informateur désigné par ce prénom, Romeo Dallaire envoie un fax aux Nations unies où Kofi Annan, l'actuel secrétaire général, est alors en charge des missions de la paix. Des extrémistes hutus sont en train de préparer l'extermination des Tutsis, prévient l'officier canadien. Son informateur a précisé que des miliciens *interahamwe* se vantent de pouvoir tuer 1 000 Tutsis toutes les vingt minutes. La Minuar, chargée de maintenir la paix au Rwanda jusqu'à des élections, peut-elle, doit-elle intervenir? De New York, la réponse arrive, négative: une intervention serait incompatible avec le mandat donné par le Conseil de sécurité. L'histoire est connue, mais, assis là même où des dizaines de rescapés du génocide sont venus témoigner, Romeo Dallaire se tait. Le juge Laity Kama, président du TPR, intervient: «Est-ce classé secret?» Le témoin acquiesce.

L'audition très attendue du commandant de la mission de paix au Rwanda n'aura duré qu'une journée. Mais, malgré les limites fixées par l'ONU pour la levée de son immunité, le militaire a ouvert une brèche. Il aurait dû se concentrer sur «les questions pertinentes» ayant rapport avec l'affaire Akayesu. Il a lourdement chargé la communauté internationale, décrivant l'impossible situation dans laquelle lui et ses troupes se retrouveraient à partir du 6 avril. A un moment, M^e Tiangaye, qui fut autrefois l'avocat de l'ex-empereur Bo-



Un bébé tutsi blessé à coups de machette soigné par la Croix-Rouge, en mai 1994 à Byumba. Au TPR, le général Dallaire a lourdement chargé la communauté internationale.

kassa, lui a demandé si une force avec un réel mandat aurait pu arrêter les massacres: «Absolument», répond ce militaire de 51 ans, rentré psychologiquement brisé du Rwanda. Mais, à chaque fois qu'il est question de ses relations avec ses supérieurs directs à New York, le juge Kama prendra soin de l'interrompre. Pendant quatre mois, Roméo Dallaire est, comme il le dit, «techniquement sans mandat», dirigeant des troupes qui n'ont jamais été

équipées à temps pour une mission de paix, et qui sont encore moins préparées à faire face à ce qui allait être le troisième génocide du siècle. «On n'avait même pas les ressources pour s'autodéfendre», dit-il,

rappelant que les Etats contribuaient à la mission de paix sur la base du volontariat. En juin, l'opération Turquoise, l'intervention humanitaire-militaire française, lui complique encore

la tâche. Tout ce qui est proche des Français, et notamment les contingents de l'Afrique francophone de la Minuar, est alors considéré comme ennemi par les troupes rebelles de Kagame. Au moment même où il a besoin de reconstruire ses forces, Dallaire est obligé, pour les protéger, de faire partir une partie de ses troupes. De façon générale, les relations de la force internationale avec les militaires français sont «complexes». Dallaire se refuse évidemment à critiquer directement un Etat, même s'il admet que l'opération Turquoise a permis aux dirigeants rwandais «de ne pas mourir au champ d'honneur» et de fuir. Ce qu'il a sur le cœur depuis quatre ans, c'est que l'on ne peut pas regarder une population se faire massacrer et rester «amorphe»: «Il a toujours été facile d'accuser les Nations unies, mais ce n'est pas un Etat souverain. C'est nous. Tous.» Visiblement ému, il ajoute: «Si nous ne sommes pas intervenus, nous avons tous une part de responsabilité dans la continuation du gé-

nocide.» Les juges et l'accusation ne lui poseront que quelques questions. Le TPR sera le premier tribunal international à interpréter la Convention de 1948 et à rendre une décision sur le crime de génocide. Alors, on lui fait préciser s'il pense que les massacres étaient organisés. Dallaire s'emporte: «Tuer un million de gens et être capable d'en déplacer 3 ou 4 millions est tout de même une mission significative. Il fallait qu'il y ait une méthodologie.» Le général Dallaire sera sans doute amené à revenir à Arusha, pour témoigner dans d'autres affaires, et notamment le procès Bagosora, son interlocuteur au ministère de la Défense rwandais avant et pendant le génocide. Mais, déjà, la comparution pour la première fois à Arusha d'un officier de ce rang a entraîné la boîte de Pandore. Il y aura d'autres uniformes à la barre, seuls capables d'éclaircir les chaînes de commandement qui aboutissent à la tragédie rwandaise.

L'armée française sur la sellette

Le TPI attend beaucoup du témoignage des soldats français.

Les militaires français ont été aux premières loges du drame rwandais de 1990 à 1994. Voilà pourquoi le Tribunal pénal international (TPI) d'Arusha attend beaucoup de leurs témoignages dans le procès des responsables du génocide. Deux officiers supérieurs français, des lieutenants-colonels, devraient être auditionnés en mars à Arusha, comme témoins de la défense de Jean-Paul Akayesu, accusé de génocide et de crimes contre l'humanité, affirmait vendredi dernier l'AFP. Hier, le ministère de la Défense

n'avait toujours ni confirmé, ni démenti cette information. En décembre 1997, Alain Richard avait refusé que des soldats français se prêtent à la «justice spectaculaire» que, selon lui, pratiqueraient les deux TPI, celui de La Haye pour la Bosnie et d'Arusha pour le Rwanda. Depuis, le ministre de la Défense semble avoir mis un peu d'eau dans son vin. Les ponts n'ont pas été rompus avec Louise Arbour, procureur des deux TPI, et les négociations se poursuivent sur les modalités de témoignage. *suite page 8*



Le général Dallaire.

MARIE-LAURE COLSON

suite de la page 7 D'octobre 1990 à août 1994, l'armée française a été à la fois actrice et témoin des événements qui ont débouché sur le génocide. A l'automne 1990, le régime hutu du président Habyarimana est menacé par les « rebelles » tutsis du FPR. Fidèle à sa politique africaine, Paris monte une opération pour soutenir un régime ami. Plusieurs centaines de paras et de légionnaires arrivent au Rwanda. Officiellement chargés de protéger les ressortissants, ils arment, encadrent, entraînent et soutiennent les Forces armées rwandaises (FAR).

C'est l'opération Noroit. « Dans les postes que nous avions construits sur la ligne de front, il nous est arrivé de mettre les canons en batterie, après avoir "désigné" les objectifs. Puis nous nous replions en laissant les FAR ouvrir le feu », raconte un officier français alors présent sur le terrain. Les premiers massacres ont lieu, mais « sont contenus à quelques centaines de morts », selon ce même officier. Fin 1993, l'essentiel des forces françaises quittent le Rwanda, à la suite d'un accord entre le régime et les « rebelles ». Paris maintient toutefois une poignée d'hommes à Kigali au titre de l'assistance militaire et technique. Et quelques barbouzes... En avril 1994, la situation s'est tellement dégradée que la France décide d'évacuer ses ressortissants. L'opération Amaryllis (Libération du 2 février 1998) se déroule alors que les tueries prennent de l'ampleur. Des soldats français y assistent, impuissants, avant de repartir avec quelques personnalités du régime vacillant.

Le 22 juin 1994, les militaires français reviennent au Rwanda. Ils sont mandatés par les Nations unies « pour assurer, de manière impartiale, la sécurité et la protection des populations ». Pour des centaines de milliers de Rwandais, massacrés ou jetés sur les routes, l'opération Turquoise arrive trop tard. Dans le même temps, l'armée française permet à de nombreux miliciens hutus (les auteurs du génocide) de trouver une protection et de rétablir leur pouvoir sur la masse des réfugiés. Souvent au cœur des événements, les militaires français pourraient avoir beaucoup de choses à raconter devant le TPI. Ils ont, pour l'heure, reçu l'ordre de se taire. Lorsqu'ils sont autorisés à s'exprimer, c'est sous le contrôle étroit des politiques. Les officiers n'ignorent pas que certains d'entre eux pourraient être mis en cause pour avoir obéi à des ordres, ou des « consignes », du pouvoir politique. Une situation qui les pousse à réclamer une meilleure « protection juridique des personnels au combat, insuffisante aujourd'hui », comme le fait le général de Percin, l'une des grandes figures de l'armée de terre ●

JEAN-DOMINIQUE MERCHET



Kigali, le 12 avril 1994 : les Français quittent le Rwanda en proie aux massacres des Tutsis par les milices hutues. Les soldats français assisteront aux tueries sans intervenir.

« Les Français entraînaient les miliciens hutus » Une rescapée témoigne sur le rôle trouble de Paris lors du génocide.

Yvonne Galinier Mutimura est rwandaise, rescapée du génocide. Tutsie, même si elle n'aime pas être présentée comme cela. Elle travaillait depuis un an et demi pour la Coopération française, comme nutritionniste, quand les massacres ont commencé. Pierre, le Français qui est aujourd'hui son mari, travaillait pour une ONG dans la préfecture de Butare. Le 6 avril 1994, ils étaient à Kigali. Leur maison était encerclée par des miliciens. C'est un officier belge de la Minuar qui les a aidés à rejoindre l'hôtel Méridien où s'étaient regroupés les étrangers. Personne, y compris les représentants de l'administration française qui connaissaient très bien Yvonne, n'a accepté de prendre le risque de la faire monter dans un convoi pour l'aéroport. Pierre a refusé de partir sans elle. L'officier belge les a pris sous sa protection. Ce n'est que le 12 avril qu'ils ont pu monter dans un convoi, composé essentiellement de religieux, Yvonne cachée sous des vêtements. A l'aéroport, une représentante de l'ambassade de France les a fait embarquer dans un avion pour Paris. Pierre et Yvonne vivent depuis dans le sud de la France.

Qui est l'ennemi ? « En février 1993, lorsque le FPR (Front patriotique rwandais) a réattaqué, les contrôles ont été renforcés. Sur les barrages, près de Kigali, il y avait le drapeau français et le drapeau rwandais. Les militaires français contrôlaient les papiers, regardaient l'éthnie, l'origine de chaque personne. Un jour, à peu près à 15 km de Kigali, j'étais avec ma sœur et ma belle-sœur. On est arrivé à un barrage de Français. Ils nous ont arrêtés : « Montrez vos papiers. » On leur a dit : « Mais pourquoi vous nous contrôlez ? Ça ne vous regarde pas, c'est pas une histoire de Français, c'est une histoire de Rwandais. » Ils nous ont répondu : « Mesdemoiselles, on est désolés, mais on doit vous contrôler pour voir qui est l'ennemi. » On leur a demandé : « Quand vous voyez nos cartes, comment vous voyez qui est l'ennemi ? » Ils ont dit : « On sait très bien que les Tutsis sont les ennemis... »

Sur la barrière de Nyacyonga, à Kabuye, c'était scandaleux, parfois ils étaient plus d'une dizaine, en train de boire des bières. Ils étaient saouls tout le temps. Il y avait des filles qui étaient violées par les militaires français. J'ai vu ça à Kabuye, à Kacyiru aussi, à envi-

ron 6 km de l'aéroport de Kigali. A côté de chez Lando, qui était ministre des Affaires sociales. Il possédait un bar, avec hôtel-restaurant, un truc sympa où tout le monde allait. Il y avait des gens qui étaient chargés de la sécurité. Lui-même était menacé, il était Tutsi. En rentrant chez lui un soir, avec des amis, on a vu des militaires français qui violaient des filles sur la route. Elles criaient. Ils étaient en uniforme et on ne pouvait rien dire. On ne pouvait pas dire aux soldats rwandais, allez secourir ces personnes, parce que les militaires rwandais étaient avec les Français.

Miliciens hutus. A côté de l'aéroport de Kigali, à Kanombe, à un endroit qui s'appelle Nyarugunga, il y avait un camp d'entraînement des extrémistes hutus.

C'était officiel. Ils avaient des uniformes en pagne, même les gamins savaient que c'était des miliciens. Quant ils allaient s'entraîner, ils y allaient avec des machettes, des gourdin et des couteaux. Tout ce qu'il faut pour tuer. Ils y allaient en bus du gouvernement. C'était ouvert, comme un grand terrain de foot, on voyait que c'était les Français qui entraînaient les miliciens. Ils avaient des uniformes kaki avec des bérets rouges. C'était fin 1992 et 1993. Je m'en rappelle, car j'étais à l'université, j'allais faire des stages à Kigali. Ils faisaient partie de l'opération Noroit. Les Dami (détachements d'assistance militaire et d'instruction) portaient en général l'uniforme rwandais. On savait faire la différence, même si on n'y comprenait pas grand-chose. A côté, il y avait des chars avec des mitraillettes. Et puis des rigoles avec des sacs de sable. Les Français commandaient et les miliciens écoutaient attentivement.

Après février 1993, beaucoup de choses ont changé dans le pays. Des gens étaient tués. Moi, je viens de Rutongo, une commune voisine de Kigali, et là, c'était l'endroit où tout le monde passait pour aller au Nord. On voyait les camions des militaires rwandais qui passaient et ceux des Français qui suivaient. On voyait bien que c'était des Blancs, mais ils se déguisaient. Ils se mettaient des trucs noirs sur la figure, mais on voyait les yeux apparaître et le cou. C'était un peu ridicule et en même temps très choquant parce

qu'ils se déguisaient pour ressembler aux Noirs, pour aller combattre aux côtés des soldats rwandais.

Ces militaires français, ils ont obéi à leur gouvernement. Ces gens-là, comme les Hutus qui ont tué, parfois, je me dis qu'ils étaient tous victimes. Du pouvoir Habyarimana et des gouvernements français qui se sont succédé. Ce qui m'éceurre, c'est qu'au Rwanda, la population, pour la plupart, c'est des paysans, des gens qui arrivent à peine à se nourrir, à vivre. Ils ne connaissent rien de la politique, de ce qui se passe à l'extérieur. Ils vivent au jour le jour, les Tutsis comme les Hutus, ils partageaient les mêmes misères, les mêmes joies. Tout ce qu'ils savaient venait de la radio, l'intoxication politique du pouvoir rwandais. Et, à la radio, on entendait « Mitterrand c'est notre ami », il y avait même des chansons à sa gloire. Quand je suis arrivée en France, j'ai été étonnée de voir comment les gens sont normaux. Je me représentais la France comme un Etat rwandais en blanc.

Mépris. Si Pierre n'avait pas été là, je serai morte. Quand on est arrivé au Méridien, après mille problèmes, il y avait tout un tas de Français, des Belges. Il y avait un étage pour les Blancs, un pour les Noirs. Des toilettes pour les Blancs, d'autres pour les Noirs. Les Français essayaient de convaincre Pierre pour qu'il me laisse. Il a refusé. Ils ont fait une réunion. Et, après, des fonctionnaires français et un fonctionnaire de l'ONU sont venus me voir. Ils m'ont demandé de laisser Pierre partir. « On sait très bien, les relations entre les Français et les Rwandaises... » Ils voulaient dire qu'on était des putes. C'était un tel mépris, je ne savais pas si j'allais pouvoir faire cinq mètres en sortant du Méridien. On m'a dit : « L'hôtel va être pris, tout le monde va être tué, c'est votre barbarie, c'est votre histoire, assumez votre guerre. » C'était le dimanche 10 avril, toute ma famille avait été assassinée le 8, il restait ma sœur et mon père qui ont été tués plus tard. On a demandé aux militaires belges de l'ONU de nous aider. Ce qu'ils ont fait n'a pas de prix, alors qu'ils étaient plus menacés que les Français. C'est ces gens-là qui ont dit : « On va essayer de vous sauver en vous cachant sous les bâches dans les camions. » Ils ont risqué leur vie ●

Recueilli par MARIE-LAURE COLSON